

Enseignant assurant la coordination pédagogique d'une Unité d'enseignement en IME

Type d'emploi : poste ouvert aux personnels enseignants 1^{er} degré titulaire d'un CAPPEI

Lieu d'exercice : IME Bariquand-Alphan à Menton

Date de prise de fonction : rentrée scolaire 2026

Conditions de nomination : à titre définitif (sous réserve d'être détenteur du titre)

Conditions de rémunération :

- Indemnité fonction particulière 73.9 euros (sous réserve de détention du titre)
- Indemnité pour les personnels enseignants exerçant dans certaines structures de l'enseignement spécialisé et adapté 147.08 euros – ISAE 212.50 euros.

Organisation du temps de travail : Poste à temps complet (décharge à 25%)

Cadre réglementaire : Arrêté du 2 avril 2019 précisant les modalités de création et d'organisation d'unités d'enseignement dans les établissements et services médico-sociaux ou de santé pris pour l'application des articles D.351-17 à D. 351-20 du code de l'éducation

Description des missions :

- Pour chaque année scolaire, il élabore une proposition d'organisation des groupes d'élèves ;
- Il coordonne les interventions des enseignants pour soutenir la scolarisation des élèves au sein même de l'établissement ou dans leur établissement scolaire, en lien avec les responsables de ces établissements ;
- Il est l'interlocuteur privilégié des familles pour les questions relatives au parcours scolaire de l'enfant. Il doit veiller à ce que chaque famille ait une information suffisante et claire sur le parcours scolaire de son enfant. Le coordonnateur pédagogique est tenu de répondre aux demandes des familles concernant la scolarisation de leur enfant.
- Il suit le parcours de scolarisation des élèves de l'Unité d'Enseignement.
- Il travaille en lien avec les enseignants de l'unité d'enseignement et les établissements scolaires où les élèves sont en scolarisation partagée, ce en vue de favoriser au mieux le déroulement du parcours de formation des élèves.
- Il est un interlocuteur privilégié entre l'établissement médico-social et la circonscription ASH.

Compétences et qualités requises :

- Connaissance de l'ASH et des dispositifs particuliers de suivi des élèves.
- Connaissance du référentiel de compétences du professeur des écoles.
- Connaissance du système éducatif.
- Faire preuve de compétences dans la gestion et l'animation d'une équipe.
- Savoir rendre compte.
- Enrichir continuellement ses connaissances et posséder une bonne maîtrise des différentes disciplines.

- Etre capable de travailler en équipe avec un sens de l'intérêt du service.
- Faire preuve de bonnes capacités d'organisation.
- Posséder une idée précise des exigences éthiques de sa mission.

Personne à contacter pour obtenir des informations sur le poste : IEN ASH adresse électronique : ien-06.ash@ac-nice.fr ou 04 93 72 63 41

Procédure de candidature : candidature à adresser par voie hiérarchique à Monsieur l'Inspecteur d'Académie – Directeur Académique des Services de l'Education Nationale des Alpes Maritimes et simultanément à la DIPE appelcandidature1degre06@ac-nice.fr avant la date indiquée sur la fiche de candidature.